



LE MONITORING

DU PORT AUTONOME DE KRIBI • Lundi, 15 avril 2019

Cette revue de la presse donne l'essentiel de l'actualité du secteur maritime, de la logistique et des transports au Cameroun, en Afrique et dans le reste du monde. Constituée d'une sélection d'articles en rapport avec les centres d'intérêt du Port autonome de Kribi (PAK), elle provient de plusieurs sources auxquelles la [Cellule de Communication et des Relations publiques](#) a pu avoir accès. Des références sont indiquées entre parenthèses pour permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre et d'approfondir éventuellement leur lecture. Le contenu de cette revue de presse ne reflète cependant en aucun cas le point de vue du PAK.

CAMEROUN

Port autonome de Kribi (PAK) : le Port Autonome de Kribi offre de belles perspectives économiques

L'évaluation des douze premiers mois d'exploitation de cette infrastructure portuaire faite le 5 Avril 2019 à Kribi montre des fortes performances qualitatives et quantitatives. L'autorité portuaire a ainsi mis le cap sur l'accroissement de l'attractivité en vue d'atteindre les objectifs fixés par le chef l'Etat sur le plan économique et sur le plan de l'emploi. L'évaluation de mise en exploitation par les intervenants de la place portuaire de Kribi révèle une montée en puissance du complexe industrialo-portuaire de Mboro. Un accroissement du trafic et des opérations connexes dans cette place portuaire. Pour Patrice Melom, Directeur Général du Port Autonome de Kribi, « nous constatons la synergie d'action entre tous les acteurs qui se trouvent sur la place portuaire de Kribi et ceci n'est pas dû au hasard c'est grâce à la compétence et à la manière à laquelle l'autorité portuaire en elle-même essaie d'impulser et de donner une vision globale, une transparence, une clarté dans cette vision du Chef de l'État ». Les échanges entre les acteurs chargés de développer cette infrastructure mise en place par le Chef de l'État Paul Biya confirme le rôle moteur de ce levier économique pour le Cameroun et la sous-région Afrique Centrale. Selon Patrice Melom, « pour nous déjà le bilan est positif le trafic est en train d'augmenter lentement mais sûrement surtout au niveau des synergies avec les autres partenaires c'est positif ». Il est à présent question de bâtir un positionnement durable et d'anticiper les prestations aux besoins économiques du Cameroun avec pour maître mot la dématérialisation des procédures, la réduction des coûts et délais de passage, l'accroissement des mesures de compétitivité et d'attractivité. Une année d'expérience concluante mais qui appelle plus de sérieux et d'engagement des acteurs pour faire de Kribi ce hub logistique rêvé de tous.

(<https://afrique.actucameroun.com>)

Port autonome de Kribi (PAK) : un milliard de FCFA pour réaliser les travaux d'adduction d'eau potable au port autonome de Kribi

Le gouvernement prévoit d'investir un milliard de FCFA pour réaliser les travaux d'alimentation en eau potable au Port autonome de Kribi. C'est ce qu'a annoncé le Ministre des Transports Jean Ernest Massena Ngalle Bihele. L'argent viendra du budget d'investissement public du Ministère des Transports (MINT), une enveloppe de 8,8 milliards de F.CFA inscrite dans le cadre de la loi des finances de l'exercice 2019 dont un peu plus de 7 milliards de F.CFA sont destinés aux projets à financements extérieurs. Pour rappel, trois projets à financements extérieurs sont inscrits dans le budget d'investissement public (BIP) du ministère des transports. Le premier porte sur l'acquisition profonde de Kribi phase 2 pour un montant de 5 milliards de F.CFA et le troisième cible la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable au dit port et ses dépendances le tout pour un montant de 1 milliard de F.CFA.

(<https://bougna.net>)

RESTE DE L'AFRIQUE

Maroc : digitalisation, Tanger Med à l'avant-garde

Tanger Med vient d'annoncer le lancement cette année de 4 nouveaux services dématérialisés au service de la communauté portuaire et Logistique. Ces nouveaux services ont pour objectif la facilitation des procédures de traitement des marchandises, la réduction des délais de traitement des escales, la fluidité et à la sécurité des marchandises. Pour les accès aux terminaux à conteneurs par exemple, Tanger Med a mis à la disposition des déclarants et des transporteurs une solution « Gate in Gate out » de notification de disponibilité des conteneurs au niveau des gates et par conséquent l'éligibilité des unités de transport à y accéder. Cette solution accessible via le web à travers différents types de périphériques (Tablette, smartphone) permettra de réguler l'accès des camions aux différents terminaux et de fluidifier la circulation à l'intérieur de l'enceinte portuaire. Le paiement des créances facturées relatives au passage portuaire du Fret, Tanger Med a mis en place un nouveau service de paiement multicanal. Ce nouveau mode de paiement offre la possibilité aux opérateurs de régler leurs factures sur le site internet de leur banque, sur mobile ou à travers le guichet automatique bancaire. Pour la gestion des flux de marchandises entrantes ou sortantes des zones franches, Tanger Med a mis en place une solution « Gate Access » permettant d'assurer la traçabilité des entrées et sorties de marchandises, la fiabilité et la transparence des échanges d'information avec les différents acteurs (Zones Tanger Med, Opérateurs industriels et logistiques, la Douane), la possibilité d'extraction de statistiques. Les entreprises intervenant dans le secteur du fret peuvent aujourd'hui remplir de nouvelles formalités de passage portuaire à Tanger Med reposant sur la déclaration en ligne et le dépôt électronique des documents auprès de l'autorité portuaire. En parallèle de la dématérialisation élargie des déclarations en douane, ces entreprises pourront bénéficier d'une simplification de leurs démarches, une réduction des coûts tout en garantissant un niveau de sécurité élevé pour les flux de marchandises de ces entreprises.

(<https://maritimeneews.ma/>)

Angola : Projet de modernisation du terminal polyvalent du port de Luanda

La réfection et la modernisation du terminal polyvalent du port de Luanda figurent parmi les principaux projets à mettre en oeuvre au courant de l'année 2019 par l'Entreprise de chargement et de déchargement de marchandises « UNICARGAS ». Selon le président du Conseil d'Administration de l'entreprise Celso Rosa, le terminal polyvalent capable de mouvoir plus de 244 tonnes de marchandises diverses/an est géré par l'UNICARGAS depuis 2005 dans le but d'améliorer les services portuaires, maritimes et logistiques pour le développement économique et social du pays. Se confiant à la presse en marge de la deuxième réunion de cadres tenue sous la devise « Expansion et Diversification comme piliers de stabilité de l'UNICARGAS », le patron a souligné que remettre à neuf le terminal polyvalent était un projet prioritaire car 85% des recettes de l'entreprise provenaient de cet équipement portuaire.

(<http://fr.allafrica.com/transport/>)

RESTE DU MONDE

Sécurité des navires : la Géorgie adhère à la Convention sur les lignes de charge

La Géorgie est devenue le 112^{ème} État à adhérer au Protocole de 1988 relatif à la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge un important traité de l'Organisation maritime internationale (OMI) sur la sécurité des navires. Il est reconnu depuis longtemps que la limitation du tirant d'eau en charge d'un navire contribue dans une large mesure à sa sécurité. Ces limitations sont indiquées sous la forme de franc-bord. Les mesures prévues par le traité tiennent compte des risques auxquels les navires pourraient être exposés dans différentes zones et à différentes saisons. Le Protocole de 1988 a été adopté afin de réviser et d'actualiser la Convention de 1966. L'annexe technique contient plusieurs mesures de sécurité additionnelles concernant les portes, les sabords de décharge, les écoutes et plusieurs autres éléments. Ces mesures ont principalement vocation à assurer l'étanchéité

aux intempéries et à l'eau des structures du navire au-dessous du pont de franc-bord. Toutes les lignes de charge assignée doivent être marquées au milieu du navire de chaque côté de la coque, de même que la ligne de pont. Mme Tamar Beruchashvili, Ambassadrice de Géorgie au Royaume-Uni et Représentante permanente du pays auprès de l'OMI a donc rencontré M. Kitack Lim, Secrétaire général de l'OMI au siège de l'Organisation à Londres afin de lui remettre l'instrument d'adhésion au traité.

(<http://www.imo.org/fr/MediaCentre/WhatsNew/Pages/default.aspx>)

Bonne lecture

